



BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Tarif en vigueur à compter du 01 Janvier 2025

Honoraires maximum TTC (TVA 20%)

Honoraires à charge du vendeur ou acquéreur selon modalité du mandat

Estimation gratuite

Montant du prix de vente	Barème appliqué
Jusqu'a 110 000 €	9 000 € TTC
110 001€ à 150 000 €	8 % TTC
150 001 € à 250 000 €	7 % TTC
250 001 € à 350 000 €	6 % TTC
350 001 € à 450 000 €	5,5 % TTC
450 001 € à 500 000 €	5 % TTC
Au-delà de 500 001 €	4 % TTC

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATIONS ET GESTION

Tarif en vigueur à compter du 01 Janvier 2025

Honoraires maximum TTC (TVA 20%)

Estimation gratuite

	Barème appliqué
Honoraires locataire	10 € TTC / m²
Honoraires Bailleur	10 € TTC / m²
Honoraires d'état des lieux à la charge du bailleur	3 € TTC / m²
Gestion	8 % TTC
TVA en vigueur	20 %

BAREME DES HONORAIRES LOCAUX COMMERCIAUX

	Barème appliqué
Honoraires Vente	8 % TTC

Activités concernées : Transaction sur immeubles et fonds de commerce : intermédiation en achat et vente de biens immobiliers anciens et neufs * Location et Gestion immobilière.

Médiateur : Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-unereclamation/> Estimation gratuite